Envoyé en préfecture le 19/12/2025
Reçu en préfecture le 19/12/2025
Publié le
ID : 035-243500667-20251219-DEL_2025_297-DE

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 9 décembre 2025

Date de convocation : 03/12/2025 **Date d'affichage :** 03/12/2025	Nombre de conseillers En exercice : Présents : Votants :	 37 21 33

L'an deux mille vingt cinq, le neuf décembre, à 19 Heures 00, à la VIEUX-VY-SUR-COUESNON (salle des fêtes – Rue Yvonnick Laurent), le Conseil Communautaire régulièrement convoqué, s'est réuni sous la présidence de **Monsieur Claude JAOUEN, Président de la Communauté de Communes Val d'Ille – Aubigné.**

Présents :
PANNETIER Jean-Claude, HONORE Jean-Yves, LAVASTRE Isabelle, ALMERAS Loïc, GUERIN Patrice, GORIAUX Pascal, DUBOIS Jean-Luc, MACE Marie-Edith, LE DREAN-QUENEC'HDU Sophie, FERRAND Marc-Olivier, JAOUEN Claude, HENRY Lionel, TAILLARD Yvon, BOUGEOT Frédéric, COUMAILLEAU Pascal, MASSON Josette, LARIVIERE-GILLET Yannick, DESMIDT Yves, LECONTE Yannick, HOUITTE Daniel, DEWASMES Pascal

Absents :
LOREE Michel, HAMON Carole, MOREL Gérard, SENTUC Véronique

Absents ayant donné pouvoir :
VASNIER Pascal donne procuration à TAILLARD Yvon
JOUCAN Isabelle donne procuration à ALMERAS Loïc
KECHID Marine donne procuration à GUERIN Patrice
BERNABE Valérie donne procuration à GORIAUX Pascal
DUMAS Patrice donne procuration à MACE Marie-Edith
MESTRIES Gaëlle donne procuration à LE DREAN-QUENEC'HDU Sophie
OBLIN Anita donne procuration à DUBOIS Jean-Luc
EON-MARCHIX Ginette donne procuration à BOUGEOT Frédéric
RICHARD Jacques donne procuration à MASSON Josette
LEGENDRE Bertrand donne procuration à DELABARRE Sylviane
BOURNONVILLE Noël donne procuration à HENRY Lionel
BLAISE Laurence donne procuration à HOUITTE Daniel

Secrétaire de séance : Monsieur DEWASMES Pascal

Envoyé en préfecture le 19/12/2025
Reçu en préfecture le 19/12/2025
Publié le
ID : 035-243500667-20251219-DEL_2025_297-DE

N° DEL_2025_297

Objet **Technique**

ZA de la Bourdonnais -Convention de servitude avec ENEDIS

Cette convention dont l'objet est de consentir un droit de servitude à ENEDIS sur 1 parcelle de la ZA de la Bourdonnais à la Mezière pour l'installation d'une ligne souterraine BT et d'un coffret RMBT par ENEDIS Rue des Joncs .

Elle se résume ainsi :

- Parcelles concernées : AM 215 dans la ZA de La Bourdonnais à la Mezière (Rue des Joncs)
- Accord d'une servitude pour ENEDIS d'une bande de 1 mètre de large sur 100 m mètres de long
- Accord pour ENEDIS d'utiliser et entretenir par la suite cet ouvrage pour les besoins du service public.
- La Communauté de Communes conserve la propriété mais renonce à demander la modification ou le retrait de l'ouvrage.
- La Communauté de Communes s'interdit tout terrassement ou construction à proximité de l'ouvrage mais pourra élever des constructions ou faire des plantations en respectant les distances de sécurité.

ENEDIS souhaite dorénavant que ces servitudes fassent l'objet d'un acte notarié afin de sécuriser leurs interventions et travaux.

Monsieur le Président propose de valider cette convention de servitude avec ENEDIS, qui ne donnera pas lieu à une indemnité compensatoire, et sollicite l'autorisation de signer l'acte authentique.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire **à l'unanimité :**

VALIDE la création d'une servitude par voie d'acte notarié et par signature de la convention entre Enedis et la Communauté de communes,

PRÉCISE que cette servitude ne donnera pas lieu à une indemnité compensatoire,

VALIDE les termes de la convention de servitude de réseaux électriques entre Enedis et la Communauté de communes,

AUTORISE Monsieur le Président à signer l'acte authentique.

Acte rendu exécutoire après envoi en Préfecture et publication par voie électronique
Le 19/12/2025
Le/la secrétaire de séance,
Monsieur DEWASMES Pascal

Le *19/12/2025,*
Le Président,
Claude Jaouen

